

« Tout change pour que tout reste pareil »

Ruptures et continuités en économie de plantation bamiléké et bété (Cameroun) en période de crise

Pierre JANIN*

Dans un contexte macro-économique marqué par le retour en force de l'incertitude (HUGON *et al.*, 1995), les petits planteurs de café et de cacao camerounais, en zone densifiée, n'ont le choix qu'entre trois attitudes — le statu quo, le repli défensif, la réponse innovante — qui ne s'excluent cependant pas mutuellement. Deux enquêtes récentes de terrain, menées dans les principales zones de production du café arabica (pays bamiléké) et du cacao (pays bété) du Cameroun¹, montrent que la plupart des exploitants privilégient la poursuite parallèle de stratégies défensives multi-objectifs lorsque le rythme du changement s'accélère et que les difficultés financières s'accroissent : diversifier d'abord, ajuster ses pratiques ensuite, se resituer dans la durée enfin. Cette réorientation vise à donner au petit planteur camerounais — qui n'est « ni salarié, ni véritable entrepreneur, ni vraiment capitaliste, ni totalement hors du monde marchand, tributaire toutefois de sa culture sociale et du monde extérieur » (COURADE *et al.*, 1991) — une meilleure flexibilité vis-à-vis du marché.

* Géographe, Orstom, 01 BP 1434, Bouaké 01, Côte d'Ivoire.

¹ Les données chiffrées de cet article proviennent de deux enquêtes personnelles par sondage raisonné et stratifié réalisées, en 1992 et 1993, dans le prolongement des observatoires ruraux du Projet Ocisca (Observatoires du changement et de l'innovation sociale au Cameroun). L'échantillon de 100 exploitations caféières (arabica et robusta), réparties dans vingt chefferies des sept départements de la province de l'Ouest (cf. fig. 1), a été élaboré à partir des critères du recensement agricole de 1972-1973 recoupés avec des éléments géographiques. Les enquêtes ont été faites en collaboration avec I. Grangeret-Owona, agronome, dans le cadre du projet Adoc (Agriculture de l'Ouest du Cameroun) associant l'Orstom et le ministère de la Recherche et de l'Espace de l'époque. La seconde enquête personnelle a porté sur un échantillon de 100 exploitations cacaoyères réparties dans vingt-cinq villages de quatre départements de la province du Centre et sélectionnées selon le même plan de sondage.

Toutefois, étant donné la variabilité des contraintes extérieures et la permanence de goulets d'étranglement internes, l'exploitant en est bien souvent réduit à faire du pilotage à vue, tant sur le plan agricole que social. C'est pourquoi chacune de ces deux sociétés — où la représentation règne en maître — a la tentation de masquer le changement pour mieux le maîtriser (cf. fig. 1 et annexe). Pour l'essentiel, il s'agit d'apprivoiser les nouveaux risques par des pratiques renouvelées, sans que les logiques profondes soient réactualisées à l'aune de la crise, afin que « tout change pour que tout reste pareil ». Ainsi le repli identitaire et son corollaire économique, la sortie du marché, n'ont-ils jamais été envisagés comme des solutions viables, même en période de bas prix d'achat au producteur (1989-1993), tandis que l'innovation n'est pas inévitablement porteuse de ruptures. De même, si la faillite généralisée de l'État ampute les familles rurales d'un moyen privilégié d'ascension sociale, la libéralisation progressive des filières café/cacao (1991-1994) ouvre de nouvelles perspectives d'accumulation pour une minorité de planteurs-innovateurs. Enfin, malgré la récurrence des crises qui la frappent, la culture d'exportation a l'insigne avantage de permettre à chaque groupe sociétal de s'affirmer dans la continuité du temps long. La grille d'analyse comparative proposée cherche à rendre compte du particulier comme de l'universel dans les lectures de la crise et du changement faites par les acteurs ruraux.

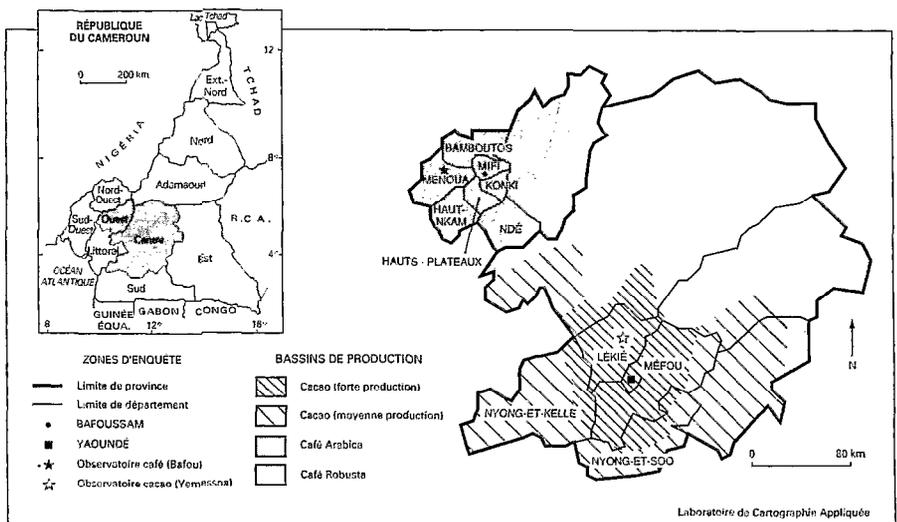


FIG. 1. — Localisation des zones d'enquête bamilékes et bétis.

LA RÉPONSE IMMÉDIATE : UNE TENDANCE À LA DIVERSIFICATION

Si les planteurs sont presque unanimes à regretter la disparition du prix minimal garanti, rares sont ceux qui n'ont pas réagi à la libéralisation par le développement d'activités de substitution. Il s'agit, par une meilleure allocation des facteurs terre et travail, de tirer parti des nouvelles opportunités marchandes qui s'ouvrent, tout en s'efforçant de multiplier les expériences afin de minimiser les risques.

L'expérimentation permanente

Les bas prix proposés au caféiculteur et au cacaoiculteur entre 1989 et 1993 ont contribué à accélérer une tendance ancienne à la diversification des activités. Dans huit exploitations sur dix, on assiste à une multiplication des essais agricoles et non agricoles². Mais, une fois sur trois, ces derniers ne perdurent pas et sont abandonnés, quitte à être repris ultérieurement. Les producteurs-innovateurs peuvent aussi opter pour des cultures moins exigeantes en soins et travail ou réduire sensiblement les superficies plantées.

TABLEAU I
Répartition (en %) des activités développées sur l'exploitation entre 1989 et 1992-1993. (+), (=), (-) : tendance de l'évolution par rapport à la période 1982-1989

Type d'activité	Système bamiléké	Système béti
Cueillette/arboriculture	35,1 (+)	24,2 (-)
Maraîchage	30,1 (+)	20,7 (+)
Vivrier	17,0 (=)	29,3 (+)
Élevage	7,7 (=)	4,1 (=)
Culture de rente	2,3 (-)	2,9 (-)
Non-agricole	7,8 (-)	18,8 (+)
Total	100,0	100,0

Source : Projet Adoc, 1992 (total de 259 réponses) ; Cacao, 1993 (total de 314 réponses).

La quasi-totalité des activités développées concerne la production agricole. Cette prépondérance est d'autant plus forte que les cinq dernières années, succédant à une brève période d'embellie économique entre 1980 et 1986, ont vu se multiplier les faillites commerciales et les « compressions » salariales. C'est dans la région bamiléké que le recadrage de l'économie rurale sur l'agriculture est le plus visible. En l'espace d'une décennie (1982-1992), 40 % des caféiculteurs ont cessé d'exercer un emploi salarié et 47 % ont abandonné une activité commer-

² En moyenne 2,6 activités nouvelles par exploitant dans l'Ouest et 3,1 dans le Centre.

ciale ou artisanale. La dynamique de re-création d'activités extra-agricoles³, relayée par les nombreux retours au village de jeunes citadins, est plus nette dans la zone centrale camerounaise (44 % des enquêtés) où elle a longtemps été freinée par l'enclavement et la polarisation autour de la culture du cacao (tabl. I).

Les trois secteurs privilégiés par les planteurs bamilékés et bétis sont le maraîchage, l'arboriculture fruitière et la production vivrière. L'engouement pour les cultures maraîchères, déjà manifeste au cours de la période 1982-1988, tend à se renforcer. Il est plus marqué dans la zone forestière proche de Yaoundé en raison d'une moindre diffusion. Les cultures spéculatives les plus citées sont, par ordre d'importance, le chou, la tomate, la pomme de terre et le piment dans le pays bamiléké, tandis que la tomate devance nettement la culture du piment dans le Centre.

L'arboriculture constitue également un domaine privilégié des reconversions, mais cette dynamique semble s'essouffler dans la zone centrale cacaoyère. En période de difficultés financières, les planteurs recherchent à la fois des productions moins exigeantes en investissement-travail et moins consommatrices d'intrants. Certaines productions fruitières communes à forte connotation socio-culturelle (safou, cola, vin de raphia/palme) connaissent un vif regain d'intérêt, après avoir été négligées au profit des cultures d'exportation. En revanche, d'autres essences, peu répandues, voient leurs boisements se multiplier : goyavier et eucalyptus dans l'Ouest, ananas, agrumes et palmier à huile sélectionné dans le Centre.

La production vivrière connaît une évolution très contrastée dans les deux espaces considérés. Dans le pays bamiléké, elle n'est pas un secteur en expansion — sans doute en raison de la diversification extrême des systèmes de culture associée — alors que dans la zone bété elle connaît une très forte progression depuis 1989. Les efforts ne portent pas sur les espèces dont les rendements sont les plus compromis par la dégradation de la fertilité (arachide, igname, maïs ou macabo) mais sur le plantain et la banane douce en culture pure. Dans le Centre, les vivriers les plus fréquemment cités sont le macabo, l'igname et l'arachide selon l'ancienneté du défrichement forestier. Crise économique et dégradation de la fertilité se conjuguent donc pour renforcer la spécialisation régionale en cours des systèmes productifs (JANIN, 1995).

Un accès sélectif à l'innovation

La réduction spectaculaire des revenus liés à la culture d'exportation permet de mesurer les défis qui se sont posés, entre 1989 et 1993, aux

³ Défrichement, bûcheronnage, vannerie, revente de vivres ou de poissons, menuiserie, vente à emporter.

petites unités paysannes de production. Certaines cellules familiales ont ainsi été amenées à gérer les surplus résiduels dans un contexte d'appauvrissement généralisé et à s'appuyer plus fortement sur les réseaux de solidarité lignagère et tontinière. Avec, pour principale conséquence, un alourdissement des charges de commensalité pesant sur chaque groupe. Nul ne peut prédire, à ce jour, jusqu'où « l'économie de l'assiduité » (JANIN, *op. cit.*), basée sur la réciprocité communautaire, pourra fonctionner comme mécanisme compensateur des effets de la crise.

Tous les exploitants, bien sûr, n'ont pas été affectés avec la même acuité : ceux qui ont su éviter le surendettement et entamer une diversification précoce de leurs avoirs se retrouvent aujourd'hui en position plus favorable pour aborder un marché imparfait ; en revanche, ceux qui n'ont pas pu réagir ou qui ont vécu dans l'ombre de l'État-Providence voient leur avenir quelque peu hypothéqué. Mais innover ne suffit pas pour espérer accumuler, encore faut-il être en mesure de maîtriser les savoir-faire nouveaux ou pouvoir reconvertir des atouts symboliques (statut social élevé dans la société traditionnelle, responsabilités électives, scolarisation poussée) en capital économique.

Pour les caféiculteurs bamiléks, le niveau des revenus se révèle décisif dans le lancement d'une activité hors exploitation. Il est en revanche moins significatif dans la région bété⁴. Pour la seule chefferie Bafou de la Ménoua, par exemple, la proportion de planteurs double-actifs et de grands planteurs ayant adopté de nouvelles variétés maraîchères est nettement supérieure à celle des moyens ou petits planteurs, disposant de revenus brut inférieurs. Le niveau des revenus se révèle encore plus discriminant dans la création d'une plantation fruitière (coefficient de 0,88). Les femmes ne sont pas en reste dans cette course à la reproduction innovatrice. Pour la seule année 1993, 18 % d'entre elles avaient de nouvelles ressources monétaires. Ce développement est rendu possible par une plus grande flexibilité de la main-d'œuvre, que l'on croyait déjà intégralement mobilisée. Ces efforts tiennent autant à une aspiration croissante et légitime à une meilleure reconnaissance sociale qu'au besoin de compenser la baisse du prix des vivriers sur les marchés urbains.

On observe aussi que l'âge de l'actif est assez nettement corrélé avec le nombre d'innovations⁵. Les actifs qui réagissent positivement au changement sont donc plutôt de jeunes adultes, migrants de surcroît,

⁴ Coefficient de corrélation de 0,83 pour une activité extra-agricole et de 0,93 pour une activité à caractère commercial dans l'échantillon bamiléké contre respectivement 0,22 et 0,26 dans l'échantillon bété.

⁵ Coefficient de 0,47 dans l'échantillon bamiléké et de 0,50 dans l'échantillon bété.

au bagage scolaire plus étoffé que leurs aînés⁶. Mais, au sein même de ce groupe, tous les chefs d'exploitation n'ont pas la même attitude : la classe d'âge des 30-36 ans s'intéresse plus aux activités extra-agricoles, tandis que celle des 37-46 ans s'en tient plutôt aux secteurs traditionnels du vivrier, de l'élevage et de la culture d'exportation.

Des facteurs d'ordre socio-culturel influencent aussi le comportement des planteurs face au changement (ALARY *et al.*, 1994 ; JANIN, 1995). La déconsidération sociale dont a, par exemple, longtemps souffert la vente des surplus vivriers dans la société *eton* — un sous-groupe bété — explique le succès grandissant du maraîchage, assimilé à une activité « noble », plus rémunératrice de surcroît. D'autres éléments entrent également en ligne de compte pour appuyer ou freiner les initiatives agricoles. L'exclusion progressive du cercle de la réciprocité peut compromettre le bon déroulement de certains essais. De même, l'octroi de droits d'usage à des membres extérieurs au ménage risque de rendre vaine toute demande de la part du chef d'exploitation concerné. Enfin, toute modification dans la dévolution du patrimoine foncier ou la réactualisation de droits d'usage par des fils émigrés peut accélérer le processus de parcellisation des terroirs privés.

Des diversifications viables sans intervention ?

Si l'on peut se féliciter du dynamisme apparent et de la flexibilité des producteurs, il convient d'être lucide sur leurs capacités réelles à composer avec un marché dont ils ne maîtrisent ni la formation, ni pleinement l'accès à l'information, en dépit des efforts conjoints des bailleurs de fonds et des décideurs nationaux entrepris depuis 1994 (Arabian Market Information System, développement de la presse agricole spécialisée).

Dans la zone centrale cacaoyère, on est loin d'atteindre le même degré de connaissance des mécanismes du marché et d'être aussi avancé dans les substitutions que dans les hautes terres de l'Ouest. Si la vente des vivriers sur le marché local tend à se développer, elle dépend avant tout de fragiles opportunités locales dans le cadre de stratégies éminemment individuelles, plus ou moins imitatives. Cette situation est sans aucun doute largement tributaire de handicaps géographiques partiellement levés, de l'illusion d'un revenu minimal garanti annuellement revalorisé et d'une régulation sociale pesante peu favorable aux initiatives individuelles.

⁶ L'âge moyen des planteurs-innovateurs est de quarante ans contre cinquante pour la moyenne des enquêtés ; 77 % d'entre eux sont des migrants dans l'Ouest et 75 % dans le Centre. Par ailleurs, la corrélation avec le nombre d'années de scolarité est relativement significative (respectivement 0,47 et 0,41).

La viabilité de telles innovations ne saurait également être assurée par la simple maîtrise de nouveaux systèmes culturaux. Tant qu'un marché vivrier « régulé » n'aura pas été mis en place, compter sur une intensification de la production vivrière pour augmenter les revenus des ruraux est irréaliste (FRANQUEVILLE, 1987). D'autant plus que le contexte de réduction du pouvoir d'achat des citadins et de concurrence accrue ne permet pas d'espérer un plus grand développement.

LA PREUVE PAR LE MARCHÉ : RETOUR À L'EXTENSIF⁷

Les entretiens approfondis avec les exploitants bétis et bamiléks ont permis de faire apparaître chaque corpus de représentations socio-culturelles liées à « l'arbre à argent ». Ainsi, ce n'est pas le seul prix d'achat qui détermine le planteur en période de fluctuation permanente des cours (SANTOIR, 1992 ; ALARY *et al.*, 1994 ; ALARY et COURADE, 1994 ; JANIN, 1995). Il lui faut surtout tenir compte de la rémunération effective des facteurs de production, de ses besoins anticipés ou du rôle patrimonial du capital arboré avant de rompre avec une conduite agro-économique éprouvée. Il n'est dès lors pas surprenant, en période de bas prix (1989-1993), de voir une majorité de caféiculteurs bamiléks séduits par les avantages comparatifs de l'extensif et, inversement, certains cacaoculteurs bétis optimistes préférer maximiser leur investissement-travail afin de maintenir le potentiel productif.

Une rentabilité toujours d'actualité ?

D'une manière générale, l'attachement à la culture d'exportation est beaucoup plus marqué chez les Bétis que chez les Bamiléks. Mais la réappropriation profonde dont elle a fait l'objet, qui permet à la fois l'affirmation sociale et la promotion économique, est-elle seule en cause ?

⁷ Les notions d'intensif et d'extensif sont définies en fonction de l'usage de la terre par l'exploitant. Néanmoins, il est fréquent de confondre intensif et intensification. Pour les agronomes, « intensif » s'emploie lorsque le volume de la production agricole par hectare est élevé, par suite d'une forte mobilisation en capital et en travail ou d'un « usage efficace des ressources qu'elle emploie ». Pour les économistes, c'est la combinaison des facteurs de production qui permet de déterminer si une agriculture est intensive ou pas : « Une agriculture sera dite intensive si elle emploie beaucoup de ressources par hectare, que ce soit le travail [...] ou le capital... » (BROSSIER, 1987). Si ces deux concepts sont à éviter lorsque les disponibilités foncières sont importantes, ils s'avèrent parfaitement opératoires pour une comparaison des agrosystèmes bamiléks et bétis densifiés. Dans le cas du pays bamiléks, le retour à l'extensif est caractérisé par une baisse du niveau d'intensification (moins d'intrants, moins de travail) et, dans certaines zones, par une extension des superficies cultivées, avec pour principale conséquence une dégradation accélérée de la fertilité (GRANGERET-OWONA, 1995).

Ne doit-elle pas beaucoup à une meilleure productivité, encore accrue par le renchérissement progressif des facteurs de production monétarisés en économie libéralisée ?

Vouloir comparer la rentabilité d'une vieille cacaoyère bête et d'une caféière arabica complantée de nombreux vivriers n'est toutefois pas une tâche aisée, *a fortiori* si l'on souhaite donner une évaluation chiffrée des facteurs de production non rémunérés ou défalquer le coût des soins apportés aux cultures associées. Par ailleurs, la grande variabilité du nombre de plants à l'hectare d'une plantation à l'autre est encore susceptible de modifier chaque évaluation. C'est donc en fonction des densités moyennes habituelles mesurées, pondérées par nos observations dans 137 caféières arabica et 163 cacaoyères, que nous raisonnerons.

Même avec un prix d'achat de 220 FCFA le kilogramme pour le cacao et de 250 FCFA pour le café arabica en 1992-1993, la marge brute moyenne et la marge nette moyenne d'un hectare de cacao en production étaient supérieures à celles d'un hectare de café arabica : respectivement 48 600 FCFA et 38 900 FCFA contre 41 600 FCFA et 25 000 FCFA. Au demeurant, cela faisait une rémunération brute de l'ordre de 900 à 1 000 FCFA pour une journée de travail dans la cacaoyère, bien qu'aucune estimation chiffrée n'ait été donnée des coûts de la création de la plantation et de l'amortissement du capital arbustif (pépinière, trouaison), ni même de l'utilisation de la main-d'œuvre familiale. Cette meilleure productivité par temps de travail contribue à assurer au planteur une plus grande flexibilité dans la conduite de l'appareil de production. Même en cas de prix d'achat au producteur fortement augmentés, la cacaoculture extensive en petites plantations garde un léger avantage comparatif. En effet, toute amélioration des rendements passe nécessairement par une amélioration de la couverture phytosanitaire et une augmentation des apports en fertilisants dont les prix respectifs ont quintuplé entre 1988 et 1995⁸. Ce qui n'est pas réalisable sans une amélioration de l'assiette financière des exploitations.

L'extensif fait de nouveaux adeptes

Les technologies nouvelles (engrais, pesticides, fongicides) se sont répandues en pays bamiléké selon des modalités bien spécifiques que le retrait de l'État, la libéralisation et la manipulation monétaire remettent en cause. L'État, via l'Union centrale des coopératives agricoles de l'Ouest (Uccao), approvisionnait les planteurs en engrais subventionnés, déterminait le prix au producteur et les conditions de commercialisation sur le marché international. Face à la dégradation d'ensemble

⁸ Le prix moyen d'un sac de « 20-10-10 », engrais minéral le plus utilisé dans l'Ouest, est ainsi passé d'environ 2 000 FCFA en 1987 à plus 10 000 FCFA en 1995.

de la situation économique, la réaction des pouvoirs publics a été d'organiser — à partir de 1989 — la suppression du système de soutien à l'agriculture familiale de plantation bamiléké. Le décideur n'aurait-il cependant pas dû mieux prendre en compte les coûts/avantages d'une des rares mesures de politique agricole qui avait porté ses fruits ?

Mis en place avec l'appui de l'USAID, à partir de 1988-1989, le Programme de réforme du sous-secteur engrais (PR SSE) a abouti en 1993 à la privatisation complète de la distribution des engrais⁹, permettant ainsi une économie substantielle annuelle de l'ordre de six milliards de francs CFA sur le budget de l'État. Parallèlement, leur prix connaissait un renchérissement progressif — atténué par certaines subventions résiduelles dans plusieurs coopératives départementales de l'Uccao jusqu'en 1992 — pour subir une très forte réévaluation en 1994 par suite de la dévaluation du FCFA.

La réaction des exploitants ne s'est pas fait attendre. On observe, depuis 1989, une réduction importante des quantités achetées dans plus des trois quarts des exploitations et près d'un exploitant sur deux a cessé d'en utiliser. On est ainsi passé d'une consommation moyenne annuelle par exploitation bamiléké de 450 kg en 1979-1980, selon le Projet de développement rural de la province de l'Ouest (PDRPO), à quelque 190 kg en 1991-1992 (projet Adoc). À peine un tiers des planteurs épandaient encore de l'engrais minéral sur leurs caféières en 1992, un tiers ayant arrêté depuis 1989 et un dernier tiers auparavant. Lorsque l'on sait qu'une bonne partie de ces fertilisants a été transférée sur des cultures vivrières et maraîchères jugées plus rémunératrices, on comprend que la situation soit jugée très préoccupante par les décideurs.

En ce qui concerne la couverture phytosanitaire, l'évolution n'est guère plus rassurante : on observe un net fléchissement dans l'utilisation des pesticides-fongicides¹⁰. Tant du point de vue de la fertilisation minérale que de la lutte sanitaire, on est retombé en 1991-1992 au niveau de la campagne 1962-1963 (CAPOT-REY *et al.*, 1968). Désormais, l'accès au kit technologique du développeur est beaucoup plus sélectif et compromet, à moins d'un développement spectaculaire des engrais de substitution — difficile à réaliser en raison des épidémies récurrentes de peste animale —, la restitution de la fertilité dans des terroirs aux sols surexploités. La principale conséquence a été l'effondrement des rendements entre 1991 et 1994 (- 41 %). Les conséquences sur la production régionale sont rapidement apparues. Alors qu'en année

⁹ Le taux de subvention des intrants (en pourcentage du prix de vente à l'exploitant) est passé de 66 % en 1987-1988 à environ 20 % en 1990-1991, puis 0 % en 1992-1993.

¹⁰ 70 % des planteurs en utilisaient encore en 1980 contre à peine 39 % en 1992 (COURADE, 1994).

normale l'Ucaco collectait quelque 17 000 tonnes d'arabica, dès 1990 les livraisons plafonnaient à 10 000 tonnes. En dépit de prix d'achat au producteur réévalués depuis 1994, l'arabiculture bamiléké n'est pas encore sortie de cette spirale négative, puisque les gains substantiels obtenus serviront d'abord à rembourser les dettes contractées et à socialiser les relations. Ce n'est donc que très progressivement que la relance des plantations mises en veilleuse s'effectue. Pour les autres, il est déjà trop tard.

Le dilemme est grand pour le planteur. Doit-il adopter une conduite culturale plus extensive ? Parier sur l'avenir au risque de s'endetter ? Ou réinvestir les bénéfices de nouvelles activités dans la caféiculture ? C'est la première solution qui s'est imposée au plus grand nombre depuis 1989. Mais cette révision à la baisse des investissements ne signifie pas un abandon complet des plantations. Si les arrachages dans le Bamiléké septentrional (Ménoua, Mifi) sont restés l'apanage d'une infime minorité, en revanche le phénomène de mitage des caféières associées se généralise. Il n'est pas rare aujourd'hui de rencontrer des caféières ayant moins de 800 pieds à l'hectare, contre 2 000 habituellement. Selon la valorisation sociale et l'état initial des plantations, les disponibilités foncières et les opportunités de reconversion, ce repli est plus ou moins marqué.

En choisissant d'alléger ses charges d'exploitation, l'arabiculteur bamiléké adopte un raisonnement économique de type coûts/avantages, proche de celui du cacao-culteur bété. Il s'agit d'améliorer la productivité du travail par une maximisation des investissements productifs non rémunérés, puisque le planteur ne peut peser à la baisse sur le coût des biens de consommation intermédiaire acquis sur le marché. Par là même, il contribue à atténuer les risques potentiels d'une trop grande dépendance. Les économies réalisées dans l'extensif pourront ainsi être mises de côté dans des tontines ou réinvesties dans une activité plus intensive, le cas échéant (MOLLARD, 1994). Cette évolution reste néanmoins assez spécifique aux exploitations du Bamiléké septentrional qui avaient fait de l'intensification leur cheval de bataille. Car, dans le Bamiléké méridional (Ndé et Haut-Nkam), peu densément peuplé, la caféière sert encore essentiellement de marqueur foncier. À chaque crise, l'extension régulière des superficies plantées a permis de compenser les pertes de revenu par l'augmentation du tonnage récolté. De ce fait, la réduction des investissements productifs n'a donc porté que sur le seul facteur de production rémunéré : la main-d'œuvre chargée de la récolte et de l'acheminement.

En dépit de leur caractère « minier », les systèmes extensifs apparaissent encore comme étant les mieux adaptés pour protéger les producteurs contre les errements du marché et le surendettement. Tant que les conditions économiques favorables à une reprise de l'intensification à

base d'intrants ne seront pas de nouveau réunies, l'extensivité gardera la faveur des arabiculteurs bamilékes. Dans l'économie de plantation cacaoyère où l'intensification ne s'est jamais imposée comme une nécessité, une simple hausse des cours du café et du cacao ne saurait suffire pour rompre avec un choix bien ancré dans les mentalités.

Un vif souci de préserver le capital arboré

Dans la zone centrale camerounaise vouée à la monoculture du cacao, le désengagement de l'État a, pour sa part, eu des effets inattendus. Les producteurs ont préféré assurer un minimum de soins à leurs plantations pour ne pas hypothéquer l'avenir d'un capital arbustif aux multiples rôles patrimoniaux, quitte à acheter les produits nécessaires, autrefois subventionnés. Le revirement des cours sera-t-il néanmoins suffisant pour que les planteurs s'engagent dans la voie de l'intensification, réclamée par les développeurs depuis les années soixante ? La politique de libéralisation pourra-t-elle réussir là où les sociétés de développement ont échoué ?

Certes, des exploitants ont jugé possible de réduire la durée des travaux traditionnellement consacrés au verger cacaoyer, en n'effectuant, par exemple, qu'un seul désherbage annuel de la plantation ou partiel (60 %), ou encore en ne pratiquant qu'une taille partielle des pieds de la plantation (56 %), afin de consacrer plus de temps à des activités jugées porteuses. Mais les cacaoyères abandonnées « en brousse », sans protection sanitaire, ni soins cultureux (taille et désherbage), restent une minorité. En optant également pour une rémunération à la tâche ou pour un transfert sur la main-d'œuvre familiale, les grands planteurs qui employaient temporairement des manœuvres salariés ont fortement réduit leurs dépenses. En d'autres endroits, les tâcherons agricoles ont vu leurs appointements payés avec retard.

Sur l'évolution du potentiel productif des vieilles cacaoyères du Centre, après cinq années de baisse des prix, développeurs et chercheurs ne sont pas unanimes. Si l'on s'en tient aux chiffres officiels fournis par la Société de développement du cacao (Sodecao), pour la campagne 1988-1989, le vieillissement du parc arboré s'est poursuivi de manière inexorable. À cette date, 47 % des superficies couvertes par le cacao dans la province du Centre dépassaient l'âge fatidique de quarante ans. Ce qui laissait augurer, à court terme, et à moins d'un fantastique effort individuel de replantation, une chute brutale de la production cacaoyère dans ce bastion camerounais. Or, les livraisons des années 1990-1994 démentent cette prédiction pessimiste : le pays *eton* fournit encore, bon an mal an, autour de 18 000 tonnes de fèves. La conduite extensive des plantations n'ayant pas été modifiée, il est clair que seule une régénération graduelle par redensification intercalaire peut expliquer ce maintien.

Une généalogie détaillée des plantations visitées a permis de confirmer la fréquence de cette pratique, largement sous-estimée. Selon notre évaluation, la part des plants de plus de vingt-six ans, faiblement productifs, ne dépassait pas 45 % en 1993, contre 70 % en 1983-1984, d'après les fichiers de la Sodécao. Ce mode de redensification « en continu » à partir de pépinières traditionnelles permet une grande flexibilité dans la conduite de l'appareil de production : il permet de rajeunir à moindre frais et sans retard d'anciennes cacaoyères « qui continuent d'affirmer l'ancienneté et la permanence de l'occupation du terrain » (SANTOIR, 1992). Seuls les « faux planteurs », souvent d'anciens fonctionnaires n'ayant pas bâti leur réussite sur le cacao, se démarquent nettement de cette attitude, en « gelant les cacaoyères », c'est-à-dire en arrêtant de récolter, voire en arrachant.

Ce souci de préserver le capital productif, loin de s'affaiblir, aurait même été renforcé par le marasme économique de ces dernières années. Ainsi, 18 % des cacaoculteurs enquêtés ont procédé à une redensification intercalaire en 1992-1993 alors que les prix étaient au plus bas. En outre, la technique du recépage — qui consiste à couper un vieux plant pour favoriser la repousse d'un rejet — a été utilisée par un quart des planteurs en 1992-1993. Toutes ces initiatives individuelles, en des temps où l'État et ses satellites parapublics ont cessé d'apporter leur concours, montrent — si besoin était — qu'attentisme ne rime pas avec passéisme. Si la crise n'a pas interrompu l'effort de régénération entrepris par les planteurs, en revanche la qualité du matériel végétal utilisé a changé. Le cacao Ghana, moins sensible aux attaques parasitaires et à la sécheresse que les cacaos hybrides sélectionnés, semble connaître un regain d'intérêt depuis 1990.

L'objectif de préservation du capital arboré est parfois même dépassé. Ainsi, malgré la libéralisation des prix des produits phytosanitaires en 1993, quatre planteurs sur dix en avaient acheté auprès des commerçants privés (JANIN, 1995). Une majorité relative a donc préféré l'investissement productif à la « sortie du marché », rompant radicalement avec les modes de gestion traditionnels qui restaient encore prédominants en 1991. C'est bien la preuve que le cacao camerounais a, bel et bien, encore un avenir, à défaut de culture de substitution offrant les mêmes avantages.

LA CONFIRMATION PAR L'HISTOIRE : POURSUITE DE STRATÉGIES GLOBALES ÉPROUVÉES

La disparition concomitante de certaines structures d'encadrement (Fonds national de développement rural) ou le transfert de certaines activités agricoles au secteur privé (Société de développement du cacao)

a signifié le décrochage de nombre d'exploitants avec le modèle de développement proposé. Faute de groupe de pression constitué (JANIN, 1996) et de crédit agricole efficient, de nombreux petits planteurs doivent, à l'heure actuelle, essentiellement compter sur leurs ressources propres pour multiplier les activités. Ce concept de polyvalence ne s'applique pas seulement à la conduite des plantations caféières et cacaoyères (ALARY *et al.*, 1994 ; JANIN, 1995). En période de crise, la préférence va à des activités ou des cultures présentant plusieurs finalités (autosubsistance, vente, placement, héritage), car l'exploitant perçoit ses activités dans leur globalité.

Le risque dilué ou comment jouer de l'ambivalence vis-à-vis du marché

En période d'incertitude, une culture aura d'autant plus de chances d'être adoptée qu'elle peut être consommée par la famille si les surplus ne peuvent être commercialisés. Dans la phase pionnière de recombinaison des stratégies productives, la priorité en soins et travail a donc été donnée à des cultures vivrières (le plantain, le maïs ou le haricot) et à la cueillette des fruits. Ainsi, même dans le cas d'une recherche accrue de l'autosuffisance alimentaire, l'objectif de maintien des ressources monétaires n'est pas sacrifié. En axant d'abord sa stratégie défensive sur la flexibilité, l'exploitant bamiléké, fortement inséré dans l'économie marchande, cherche moins à s'en évader qu'à diluer le risque d'une trop grande dépendance.

Dans ce but, une agricultrice dispose également de deux stratégies agromonomiques classiques : la diversification variétale et la combinaison culturale. En effet, elle doit composer avec un grand nombre d'aléas tels que la forte variabilité dans la répartition annuelle des pluies, le difficile stockage des céréales et des tubercules soumis aux attaques parasitaires, la destruction des récoltes par des ravageurs. Sa tâche essentielle consiste donc à essayer de tirer le meilleur parti des facteurs locaux de production afin de maintenir la sécurité alimentaire. Compte tenu de ces contraintes et des moyens dont elle dispose, elle n'a d'autre possibilité que d'étaler au maximum les récoltes pour limiter le risque de déficit alimentaire en période de soudure (mars à juin et octobre). À cet effet, elle peut jouer sur toute la gamme des vivriers — variétés à cycle court ou long, à sémis précoce ou tardif — selon les particularités de la saison agricole. Les tubercules qui se récoltent sur de longs mois resteront ainsi en terre bien après le retour de la parcelle à l'état de jachère. « Usant d'un savoir issu de la cueillette sur une végétation spontanée où l'association de plantes est la règle » (LEPLAIDEUR, 1985), les femmes bétis ont pris l'habitude de complanter chaque parcelle avec plusieurs cultures comme leurs homologues bamiléqués. Et, en multipliant les associations culturales au sein de l'exploitation, elles divisent

d'autant le risque — agronomique et économique — encouru avec la même variété conduite en culture pure (CAPOT-REY *et al.*, 1968 ; MILLEVILLE et SERPANTIÉ, 1992). De plus, selon elles, des cultures pures entraîneraient un net surcroît de travail (défrichage, désherbage) qu'elles ne sont pas en mesure d'assumer. Par ailleurs, en variant la densité d'une même culture d'une parcelle à l'autre, la paysanne peut, à chaque cycle de culture, calquer sa production sur ses besoins réels. En outre, elle a le choix de semer sur la même parcelle plusieurs variétés d'une même espèce aux propriétés spécifiques (précocité, productivité, rusticité, résistance aux maladies, facilité de stockage) et aux usages culinaires variés. Sur le plan purement agronomique, les associations culturales présentent également le double avantage de protéger le sol par un couvert végétal renouvelé tout au long de l'année et de limiter les maladies.

Le risque fragmenté ou comment atténuer les effets

Développer des productions plus ou moins délaissées est une tactique généralement conçue pour sécuriser les rentrées d'argent. La priorité, dans le cas présent, va à la formation d'un revenu stable et non saisonnier par la multiplication de petites activités complémentaires, de telle sorte que le bénéficiaire soit à l'abri d'une faillite subite, d'une mévente passagère. Cette justification est avancée dans un tiers des diversifications mises en place dans l'Ouest et 40 % dans le Centre. Tous les secteurs d'activité sont concernés, aussi bien le petit commerce et l'artisanat (nattes, paniers, chaises, cannes, Calebasses), la production vivrière et maraîchère, la cueillette (noix de kola, safou, bois de chauffe, vin de raphia ou de palme) que le salariat. Mais ce sont les activités extra-agricoles d'appoint qui cadrent le mieux avec cette tactique. Cette pratique, déjà fort ancienne dans l'Ouest, qui consiste à « vendre un peu de tout » gagne progressivement le pays bété. C'est pourquoi le profil de trésorerie des exploitations *eton* (Lékié) ressemble de plus en plus étrangement à celui des ménages bamilékes (LEPLAIDEUR, *op. cit.*).

Étant donné la valeur modeste des sommes en jeu, il n'est souvent pas possible de parler de compensation de revenu. C'est en additionnant les bénéfices de petites activités complémentaires que l'exploitant pense parvenir à « joindre les deux bouts ». Ce que l'actif cherche fondamentalement, c'est de pouvoir faire face aux imprévus du quotidien afin de préserver sa place dans la communauté. Néanmoins, dans certains cas, les revenus tirés d'un travail ponctuel peuvent dépasser ceux d'une activité agricole à plein temps : en 1992, par exemple, la marge nette commerciale d'un hectare de palmier — exploité pour sa sève (vin de raphia) — était supérieure à celle d'un hectare de caféier ou de cultures maraîchères.

Le renouveau de certaines formes de travail agricole rémunéré (*pambe* dans l'Ouest) et plus généralement du travail à la tâche, observé depuis 1989, va également dans ce sens, alors que cette pratique est traditionnellement jugée dévalorisante par analogie avec le statut historique de dépendant et de cadet. Toutefois, conçu comme une étape transitoire dans un itinéraire de terroir et d'accumulation, le statut d'ouvrier agricole est mieux accepté dans la société bamiléké. Cette progression résulte surtout d'une incapacité conjoncturelle croissante des jeunes scolarisés à trouver un emploi stable rémunéré.

Même dans les espaces fortement saturés, il est vraisemblable que la location de la force de travail correspond plus à une forme obligée de recapitalisation imposée par la crise actuelle qu'à l'avènement d'une classe de producteurs sans terre. En effet, il faut à la fois tenir compte de la rétrocession temporaire de droits d'usage qui permet à chaque actif de cultiver et du caractère par nature limité de la main-d'œuvre familiale (3,25 unités de travail humain — UTH — en moyenne). C'est uniquement lorsque le foncier disponible dépasse les capacités physiques des actifs de l'exploitation (chefferies du Bamiléké méridional, plaine des Mbos, zones forestières du Bédi) que le recours à des ouvriers agricoles s'impose.

À mesure que la pression foncière s'accroît, la *pambe* cesse d'être une activité ponctuelle de survie et devient une source de revenu s'intercalant avec les différentes tâches agricoles de l'exploitation. Peu de producteurs arrivaient cependant à dépasser les 20 000 à 35 000 FCFA annuels (avant dévaluation) en pays bamiléké. La raréfaction foncière en zone périurbaine contribue aussi à l'émergence de nouveaux rapports de production. On a ainsi relevé, dans les environs de Bafoussam, de nombreux exemples de répartition des droits d'usage au sein d'une même parcelle. Un propriétaire absentéiste octroie un ou plusieurs droits de culture à l'année en échange de l'entretien de son verger fruitier : le produit des cultures arbustives lui revient en totalité, tandis que l'occupant à titre gracieux garde le bénéfice des cultures annuelles.

Le risque contourné ou comment se positionner avantageusement sur le marché

Parallèlement à la relance de productions agricoles traditionnelles, les planteurs ont développé des spécialisations (COLIN, 1990) répondant aux besoins spécifiques des marchés urbains proches (apiculture, élevage hors sol, production de fruits et de légumes européens, embouche et revente de petit bétail, plantation d'eucalyptus). C'est dans la province de l'Ouest que la diffusion spatiale de ces innovations est la plus rapide, en raison de la qualité et de la densité du maillage de

l'espace (villes, routes et marchés), mais sans doute aussi d'une insertion précoce dans l'économie marchande et des soutiens tontiniers apportés aux initiatives individuelles.

Les exploitations spécialisées dans l'approvisionnement des marchés urbains restent néanmoins en 1995 une minorité, car l'augmentation des revenus va de pair avec un accroissement des risques technico-commerciaux et une élévation des charges d'exploitation. La gestion d'une ferme avicole tranche radicalement avec la conduite d'un petit élevage traditionnel de case et requiert à la fois la maîtrise de nouvelles techniques et la capacité à mobiliser des financements extérieurs. C'est pourquoi ces nouvelles activités sont généralement lancées par des doubles-actifs citadins, grâce aux dividendes d'activités extérieures à l'agriculture. Quant aux nouvelles variétés maraîchères cultivées, elles sont souvent expérimentées par des planteurs en situation de diversification contrainte plutôt que de reconversion spéculative. Car l'exploitant a rarement les moyens d'anticiper ou de prévoir l'état des transactions commerciales sur le marché afin de dégager la plus grande marge. C'est pourquoi il est clair que la possibilité de s'assurer une position dominante sur le marché reste l'apanage de quelques « *big men* », passés maîtres dans l'art du *straddling* (WARNIER, 1993).

Inversement, on retrouve au cœur de certaines stratégies de spécialisation le désir à peine voilé de retrouver des rentes de situation dans le cadre de marchés captifs, segmentés et non concurrentiels¹¹. C'est le cas de certains élevages hors sol très spécialisés s'adressant à une demande ciblée des consommateurs urbains (lapins, oies, pigeons), mais également de spécialisations vivrières ou fruitières qui viennent combler un déficit zonal ou saisonnier.

Dans les chefferies méridionales du plateau bamiléké (Ndé, Haut-Nkam) et les zones forestières à longue jachère de l'espace bassa-béti (Nyong-et-Kelle, Méfou, Nyong-et-Soo) par exemple, les producteurs ont cherché à tirer parti des potentialités foncières et écologiques locales en ensemençant des superficies importantes avec des vivriers qui connaissent une baisse de rendement dans les zones où la reproduction de la fertilité n'est plus assurée. Par conséquent, les zones d'agriculture plus extensive devraient voir se renforcer le vivrier de rente dans les années à venir, grâce à quelques cultures à rendement élevé¹². D'autres cultures spéculatives, à base d'espèces fruitières (cacao, ananas et palmier à huile), devraient, elles aussi, connaître une diffu-

¹¹ Ce comportement est encore plus visible dans le domaine extra-agricole. Les « grands » du village effectuent des placements monétaires dans différents secteurs : immobilier de location, transport, réseau de petits boutiques confiées à des parents, prêts usuraires.

¹² Plantain, igname, courge, maïs sélectionné de contre-saison dans les bas-fonds inondables en pays béti ; huile de palme, arachide, macabo, igname en pays bamiléké.

sion rapide, dans la mesure où elles permettent de générer des profits importants (plus de 100 000 FCFA par actif et par an), à peu de risque et avec un minimum d'investissements. D'ores et déjà, ces deux secteurs agricoles y représentent respectivement 53 % et 66 % des diversifications en cours.

Pour leur part, les terroirs densifiés du Bamiléké septentrional (Ménoua, Bamboutos, Mifi) et du Bédi septentrional (Lékié) devraient voir se généraliser le maraîchage intensif sur les derniers espaces interstitiels disponibles que constituent les bas-fonds. Parallèlement, il est vraisemblable que l'atomisation inexorable des exploitations aboutisse à une valorisation accrue de la strate arborée¹³.

CONCLUSION

À l'heure où l'on donne encore en exemple l'agriculture intensive bamiléké au reste de l'Afrique, il est paradoxal d'observer que les systèmes productifs extensifs, hier décriés ou jugés archaïques, font preuve d'une criante modernité et d'une exemplaire adaptabilité. Rien de véritablement surprenant puisqu'ils sont beaucoup moins exposés aux mesures d'ajustement internes censées relancer l'appareil productif tout en satisfaisant aux règles de l'orthodoxie financière libérale. La dérégulation étatique, conçue comme un remède miracle pour restaurer l'équilibre budgétaire, à l'inconvénient de livrer, sans aucune protection, les planteurs à la loi de l'offre et de la demande. Une fois dissipée l'illusion monétaire d'une complète restauration des revenus issus des cultures d'exportation par les effets combinés de la dévaluation et de la reprise des cours, les planteurs du Centre et de l'Ouest ont été unanimes à reconnaître les avantages économiques de l'extensivité. Cela n'est-il cependant pas de nature à décourager la mise en œuvre d'une agriculture durable en mesure de nourrir une population rurale importante qui doit trouver à s'employer dans les campagnes, faute d'opportunités dans les villes ? Peut-on espérer maintenir, dans ces conditions, les potentialités productives de terres menacées par la poursuite d'une agriculture sans jachère ou à restitution organo-minérale insuffisante ? L'usage intensif des terres est-il encore une forme de modernisation appropriée, alors que les facteurs de production deviennent rares et chers ?

En des temps où l'imprévu devient le lot quotidien et où le pire n'est jamais exclu, chacun a le très net sentiment que « demain est encore loin ». C'est pourquoi le maintien des cultures d'exportation est un moindre mal non seulement économique mais également social. Il

¹³ La complantation d'arbres fruitiers regroupait 36 % des activités développées dans les trois principaux départements producteurs de café arabica et 21 % dans la Lékié.

permet, en effet, à chaque groupe sociétal de s'affirmer dans la continuité par-delà les changements extérieurs. Les stratégies agro-économiques qui s'inspirent autant des précédentes périodes d'euphorie que des crises antérieures emportent donc généralement l'adhésion, « tout en étant réinterprétées selon les objectifs socio-culturels [...], propres à chaque société » (ALARY et COURADE, 1994). On regrettera seulement que cette défense des intérêts individuels ne puisse constituer une réponse probante aux graves menaces qui pèsent sur l'avenir des agri-cultures de plantation.

BIBLIOGRAPHIE

- ALARY (V.), COURADE (G.), 1994 — Les planteurs ont-ils été réévalués ? *Politique africaine*, 54 : 74-87.
- ALARY (V.), COURADE (G.), JANIN (P.), 1994 — « Permanences et flexibilité des cacao-culteurs à l'heure des ajustements ». In Courade (G.), dir. : *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Paris, Karthala, coll. Économie et développement : 170-183.
- BROSSIER (J.), 1987 — Système et système de production : note sur ces concepts. *Cah. Sci. hum.*, 23 (3-4) : 377-390.
- CAPOT-REY (P.), MAHDAVI (G.), AUDEBERT (D.), 1968 — *Les structures agricoles de l'Ouest du Cameroun oriental*. Yaoundé, Secrétariat d'État au développement rural (SEDR), Service des études et des programmes de la Direction de l'agriculture, 69 p., *multigr.*
- COLIN (J.-P.), 1990 — *La mutation d'une économie de plantation en basse Côte d'Ivoire*. Paris, Orstom, coll. À travers champs, 284 p.
- COURADE (G.), dir., 1994 — *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*. Paris, Karthala, coll. Économie et développement, 410 p.
- COURADE (G.), ELOUNDOU-ENYEGUE (P.), GRANGERET (I.), 1991 — L'Union centrale des coopératives de l'Ouest du Cameroun (Uccao) : de l'entreprise commerciale à l'organisation paysanne. *Tiers-Monde*, 32 (128) : 887-899 (numéro « Politiques agraires et dynamismes paysans : de nouvelles orientations ? »).
- FRANQUEVILLE (A.), 1987 — *Une Afrique entre le village et la ville. Les migrations dans le sud du Cameroun*. Paris, Orstom, coll. Mémoires, 109, 646 p.
- GRANGERET-OWONA (I.), 1995 — De la crise à la dévaluation du franc CFA : les évolutions technologiques et sociales de l'agriculture intensive familiale bamiléké. *Cahiers Agricultures*, 4 (1) : 45-51.
- GUYER (J. I.), 1984 — *Family and farm in southern Cameroon*. Boston University, African Studies Center, African Research Studies, 15, 154 p.
- HUGON (P.), POURCET (G.), QUIERS-VALETTE (S.), 1995 — *L'Afrique des incertitudes*. Paris, Puf, IEDES, coll. Tiers-Monde, 271 p.
- JANIN (P.), 1995 — *L'immuable, le changeant et l'imprévu. Les économies de plantation bamiléké et bété du Cameroun confrontées aux chocs extérieurs*. Thèse doct., géographie, univ. Paris-IV Sorbonne, 2 tomes, 686 p.

- JANIN (P.), 1996 — Un planteur sans État peut-il encore être un planteur ? *Politique africaine*, 62 : 45-56.
- LABURTHE-TOLRA (P.), 1981 — *Minlaaba I. Les seigneurs de la forêt. Essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Bèti du Cameroun*. Paris, Publications de la Sorbonne, 490 p.
- LEPLAIDEUR (A.), 1985 — *Les systèmes agricoles en zone forestière : les paysans du Centre-Sud Cameroun*. Thèse doct. 3^e cycle, économie rurale, univ. Montpellier I, 615 p.
- LOSCH (B.), FUSILLIER (J.-L.), DUPRAZ (P.), 1991 — *Stratégies des producteurs en zone caféière et cacaoyère du Cameroun : quelles adaptations à la crise ?* Montpellier, Cirad-DSA, coll. Documents systèmes agraires, 12, 252 p.
- MILLEVILLE (P.), SERPANTIÉ (G.), 1992 — « Regards sur l'élaboration de la production agricole en agriculture paysanne tropicale. Problèmes de méthode ». In : *Séminfor 5. Statistique impliquée (Montpellier, 2-4 septembre 1991)*, Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires : 107-124.
- MOLLARD (E.), 1994 — « La prise de risque dans les stratégies paysannes » In : *Recherches-système en agriculture et développement rural*, symposium international, Montpellier, 21-25 novembre 1994, Cirad-Sar : 661-666.
- SANTOIR (C.), 1992 — *Sous l'empire du cacao. Étude diachronique de deux terroirs camerounais*. Paris, Orstom, coll. À travers champs, 192 p.
- WARNIER (J.-P.), 1993 — *L'esprit d'entreprise au Cameroun*. Paris, Karthala, coll. Les Afriques, 301 p.

Annexe

D'un point de vue descriptif, les agrosystèmes et les sociétés bamiléés et bétis sont apparemment très différents, pour ne pas dire opposés. En réalité, les analyses comparatives montrent qu'il existe une relative proximité des comportements en période de crise.

	ESPACE BAMILÉKÉ	ESPACE BÉTI
Milieu naturel	Hautes terres volcaniques et hauts plateaux granitiques (1 400-2 000 m d'altitude) avec plaines périphériques (600-900 m). Climat équatorial d'altitude (1 700-3 000 mm). Fortes pentes localement. Paysages domestiqués et formations végétales montagnardes.	Zone centrale camerounaise. Basses collines sous-forestières et bas plateaux (400-900 m d'altitude). Climat équatorial de type « guinéen » (1 400-1 600 mm). Forêt dense humide semi-caducifoliée plus ou moins dégradée.
Agrosystèmes	Systèmes intensifs avec cultures vivrières associées au café. Pratique généralisée de deux cycles culturaux. Terroirs saturés à jachère réduite ou disparue. Micro-exploitations à <i>main-d'œuvre</i> à dominante familiale. Intensification à base d'intrants importés.	Systèmes cacaoyers extensifs localement en voie d'intensification. Terroirs peu saturés à longue jachère localement. Exploitations en voie de morcellement. <i>Main-d'œuvre</i> très majoritairement familiale.
Sociétés	Sociétés patrilinéaires segmentaires à chefferie, hiérarchisées et inégalitaires, valorisant l'esprit d'initiative et la réussite individuelle. Maillage spatial serré (routes, villes, bocage). Fort contrôle social. Nombreuses associations communautaires.	Sociétés patrilinéaires segmentaires "acéphales", peu hiérarchisées, favorisant la consommation ostentatoire et la redistribution communautaire. Maillage spatial lâche. Esprit égalitariste et individualiste. Peu d'associations communautaires.